



CHARTRE INVESTISSEUR RESPONSABLE

S'investir à vos côtés pour une croissance durable

PREAMBULE

L'ambition de FFP est de contribuer en tant qu'investisseur minoritaire et actionnaire responsable de long terme à la création de valeur de ses participations en associant développement économique, progrès sociétal et maîtrise de l'impact environnemental.

La mission, les valeurs et les engagements énoncés dans la présente charte constituent le cadre de référence dans lequel s'inscrit notre métier d'investisseur, et guident notre action quotidienne dans le respect de la réglementation en vigueur et des meilleures pratiques de gouvernance et d'éthique.

FFP considère qu'elle ne peut se désintéresser des éventuels « coûts externes » que la stratégie de ses participations pourrait, le cas échéant, reporter sur la collectivité et ses parties prenantes. FFP a la conviction que la prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ci-après « ESG ») est une source d'opportunités, un vecteur d'efficacité et de performance pour ses participations directes et indirectes.

Le sigle ESG est utilisé par la communauté financière pour désigner les trois piliers _environnement, social et gouvernance_ de l'analyse extra-financière. Les analystes et investisseurs intègrent ces critères dans leurs choix d'investissement en privilégiant les sociétés ayant des pratiques responsables vis à vis de l'environnement et de leurs parties prenantes.

MISSION

FFP est une société d'investissement cotée détenue majoritairement par la société Etablissements Peugeot Frères. La mission de FFP est de créer de la valeur grâce au développement de ses participations avec une approche d'investisseur minoritaire long terme.

Notre stratégie d'investissement s'articule autour de deux axes :

- Nous sommes l'actionnaire historique et l'un des principaux actionnaires de Groupe PSA.
- Nos autres investissements répondent à une volonté de diversification à travers quatre types d'actifs : des participations directes, des co-investissements, des engagements dans des fonds de capital-investissement et de l'immobilier.

VALEURS

Les actionnaires et les collaborateurs de FFP partagent les trois valeurs qui définissent l'identité et la culture d'entreprise de la société.

Des valeurs familiales

FFP est détenue à près de 80 % par la famille Peugeot, un groupe familial, entrepreneur depuis 1810, à l'origine de Groupe PSA. Ces valeurs familiales font partie de notre ADN. Dans ce contexte, nos décisions d'investissement se fondent sur un socle de valeurs et de règles de gouvernance communes et partagées avec nos participations.

Une expérience industrielle et entrepreneuriale

La famille Peugeot développe depuis plus de 200 ans le patrimoine industriel issu de ses ancêtres fondateurs. Cette « mémoire industrielle » est un actif précieux qui permet à FFP de mieux comprendre les enjeux économiques et stratégiques des sociétés dans lesquelles elle investit et d'établir un dialogue constructif avec les équipes managériales et les actionnaires. Fidèle à cette histoire, FFP a la volonté d'accompagner des projets entrepreneuriaux en se positionnant comme un partenaire actif dans la durée.

Un investisseur financier professionnel

FFP met son expérience et ses compétences financières et techniques au service de la gestion de l'ensemble de ses classes d'actifs. Une sélection rigoureuse des sociétés en portefeuille, l'analyse pertinente des risques et une stratégie d'investissement pérenne, permettent à FFP de prendre les bonnes décisions et de créer de la valeur à long terme pour ses parties prenantes.

GOVERNANCE

FFP et son actionnaire de contrôle, la société Etablissements Peugeot Frères, s'attachent à mettre en place une gouvernance exemplaire en matière de transparence, d'indépendance, de mise en place d'organes de contrôle et d'éthique dans la conduite des affaires.

FFP et Etablissements Peugeot Frères sont des sociétés à conseil d'administration, dotées de comités spécialisés. Ces comités préparent les travaux du Conseil en formulant des recommandations, avant décision formelle du Conseil.

Le Conseil d'administration de FFP est composé de trois comités : le Comité de la Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations, le Comité Financier et d'Audit, et le Comité des Investissements et des Participations. Le Comité des Investissements et des Participations formule un avis sur les dossiers d'investissement et de cession qui lui sont présentés par la Direction Générale de FFP, avant qu'ils ne soient formellement autorisés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration d'Etablissements Peugeot Frères est composé de deux comités : le Comité de l'Éthique, de la Gouvernance et des Nominations, et le Comité des Comptes.

FFP applique de façon effective le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF et respecte notamment la proportion des administrateurs indépendants, au-delà du seuil recommandé par l'AFEP-MEDEF.

Le respect des codes et des mécanismes de bonne gouvernance joue un rôle central dans la prise des décisions stratégiques de FFP. La société s'engage, dans ce contexte, à appliquer les meilleures pratiques de place.

ENGAGEMENTS EN TANT QU'INVESTISSEUR

FFP s'engage dans le cadre de ses investissements à être un acteur responsable dans le financement à long terme de l'économie et intègre progressivement les critères ESG au sein de l'ensemble de ses classes d'actifs.

Appliquer des principes d'exclusion

FFP n'investit pas en direct ou via des fonds dans des secteurs « sensibles » ou des entreprises engagées dans des activités controversées, telles que les jeux d'argent, la pornographie ou le tabac.

Accompagner les participations dans la durée

L'engagement long terme fait de FFP un investisseur spécifique. Chaque décision d'investissement est prise avec une approche long terme, sans contrainte de rotation forte des fonds investis. Avec, jusqu'à présent, une durée de détention moyenne des sociétés en portefeuille de plus de huit ans, nous ne sommes pas dans une logique spéculative. Le dialogue avec les équipes managériales, l'accompagnement pour de nouvelles acquisitions et investissements industriels, l'innovation... inscrivent nos engagements dans la durée avec l'objectif de révéler le potentiel de création de valeur de chaque participation.

Intégrer l'ESG dans le cycle de vie des investissements

Pour chaque projet d'investissement les facteurs ESG pertinents sont analysés par les équipes. Ces données sont exploitées au même titre que les données financières pour éclairer la décision d'investissement et réduire les risques extra financiers.

Investissements directs

FFP s'assure que les participations respectent l'ensemble des normes et réglementations nationales et internationales. Elle vérifie également que les sociétés ont identifié et intégré leurs enjeux ESG dans le pilotage de leur gestion des risques. Des due diligence ESG sont réalisées au cas par cas, en fonction du profil de risque de l'entreprise.

Investissements indirects

Dans le cadre de ses engagements dans des fonds de capital investissement, FFP intègre les critères ESG dans son processus d'analyse et de suivi des fonds.

- En phase de due diligence : un questionnaire ESG est envoyé aux sociétés de gestion qui s'appuie sur les meilleures pratiques de marché.
- Lors du *closing*, au moment de la souscription, FFP intègre dans la documentation juridique, une clause spécifique ESG.

- Durant la vie du fonds, FFP encourage les sociétés de gestion partenaires à intégrer des critères ESG dans leur activité et pour les sociétés en portefeuille.

FFP a également souscrit dans des fonds qui privilégient des investissements dédiés au développement durable et *l'impact investing*.

ENGAGEMENTS EN TANT QU'ACTIONNAIRE

Promouvoir une gouvernance responsable

FFP est présente au Conseil d'administration ou de surveillance de ses participations et joue un rôle actif dans les travaux des conseils et des comités.

Pour FFP, une gouvernance responsable et engagée repose sur des règles strictes, organisant les pouvoirs et contre-pouvoirs de manière transparente et équilibrée. L'analyse de la qualité de la gouvernance est donc au cœur de toutes nos décisions d'investissement.

Si nous constatons un manquement aux principes éthiques guidant nos choix d'investissement, nous intervenons auprès des organes de gouvernance et initiions un dialogue avec les équipes de management. FFP est convaincue qu'une gouvernance exemplaire contribue à la performance de l'entreprise et à la maîtrise des risques.

S'engager aux côtés de nos participations

Etre investisseur long terme, c'est aussi accompagner les entreprises quand elles rencontrent des difficultés. FFP est un soutien actif et constant et partage la prise de risque avec ses participations. Dans cet esprit, nous nous engageons à soutenir et accompagner les sociétés lorsque les circonstances économiques ou financières l'exigent et/ou le permettent.

Contribuer à une économie positive

Notre objectif est aussi de contribuer au financement de l'économie à travers notre stratégie d'investissement. Nous nous attachons à stimuler la croissance de nos participations directes et indirectes afin de soutenir la création d'emplois en France et à l'international.